

CR de l'assemblée générale du 17 septembre 2024 - 10h30

Elus Présents : Michel Méreaux (président) – Guy Billiard (vice-président) – Josette Duvernois (trésorière) – Christian Provana (trésorier adjoint) – Gisèle Rochas (secrétaire adjointe)- Annick Auffray (secrétaire).

L'assemblée s'ouvre avec 15 mn de retard avec de nombreux adhérents présents

Le mot du Président :

Michel souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents de l'association et se réjouit de la présence de nombreux adhérents à cette assemblée générale.

Concernant le fonctionnement de l'association désormais en vitesse de croisière et comptant quatre cents adhérents, les activités traditionnelles se maintiennent : marche, pétanque, jeux de cartes, loisirs créatifs. Toute suggestion d'amélioration ou d'évolution est la bienvenue.

Le bureau réfléchit d'ores et déjà aux sorties à proposer aux adhérents :

- en mars prochain, les ruines d'Ampuries
- vers la mi-mai, les cinq terres en Italie
- en juin, une journée au gouffre de Cabrespine
- en décembre, quatre jours au marché de Noël en Dordogne

Le bureau et la commission « voyages » est en attente des devis pour toutes ces sorties.

Vote pour les rapports d'activités du Président : pour à l'unanimité. (applaudissements)

Rapport de la trésorière :

Josette présente les comptes avec toutes les explications nécessaires à leur compréhension. (Cf. Le document joint à ce compte-rendu)

La trésorière attire notre attention sur l'acquisition de matériel depuis que nous ne disposons plus de la salle des Amures.

Les comptes présentent un déficit d'environ quatre mille euros, ce déficit s'explique essentiellement par l'organisation de l'assemblée générale suivi d'un repas offert aux adhérents. L'objectif est de faire baisser la réserve bien trop importante actuellement hébergée sur le Livret A de l'association.

La trésorière présente ensuite l'évolution de ce livret A. (Cf. Le document joint à ce compte-rendu).

La trésorière termine par la présentation du bilan et nous informe que le déficit des comptes sera donc comblé par un retrait sur le livret A.

Questions : pourquoi l'association ne perçoit-elle pas de subvention municipale ?

Josette explique que la mairie met à notre disposition des locaux et ne nous facture pas les fluides. Le représentant de la mairie présent ce jour nous détaillera par la suite la participation de la Mairie au bon fonctionnement de notre association.

Vote pour les rapports d'activités de la trésorière : pour à l'unanimité. (applaudissements)

Le mot d'Andrée Doménec : (élue aux sports à la mairie)

Andrée souhaite la bienvenue et s'excuse de ne pouvoir participer à notre assemblée générale pour raison personnelle. Elle rappelle que l'association des Crapahuteurs fait vivre le quartier des Ayguades et nous rappelle que nous devons veiller à ne pas conserver un trop important fonds de caisse

(applaudissements)

Intervention de Jean-Marie Lavoué : (représentant de la mairie)

Jean-Marie fait un rappel concernant la participation de la mairie de Gruissan au fonctionnement de l'association des Crapahuteurs ; cette participation représente une somme non négligeable d'environ 8000 euros (occupation des locaux, fluides, salles pour l'assemblée générale...)

(applaudissements)

Rapport d'activité de la section marche par son responsable : (Cf. Le Rapport de Guy Billiard joint à ce CR)

Guy nous rappelle que dans le cadre de l'activité marche nous sommes affiliés à la FF Randonnée et que par conséquent, les marcheurs des groupes N1 et N2 doivent être licenciés auprès de cette fédération. (les marcheurs du groupe cool sont dispensés de licence)

Nous comptons cent vingt adhérents au sein de cette section et Guy remercie au nom de tous les marcheurs les sept animateurs qui assurent le bon fonctionnement de cette section.

Tant que la Clape est fermée, nous allons à l'île st Martin ou la Capoulade...

Grace à la fermeture estivale de la Clape, nous n'avons pas eu de feu depuis deux ans.

Pour les projets :

- une sortie commune le 12 décembre (Fitou)
- une sortie de 3 jours en juin prochain dans l'Aveyron

(applaudissements)

L'activité Pétanque :

Les mardis et vendredis avec un concours par mois si possible

Suggestion : il faudrait refaire le terrain avec deux ou trois tonnes de gravette...

Question : repas après les concours de pétanque en été ? Michel pense pouvoir maintenir cette habitude, un repas a été annulé cet été du fait de la non disponibilité de bénévoles pour préparer le repas.

Arts créatifs (responsable Gisèle Rochas) :

Le mardi après-midi de 14h30 à 17h30 avec l'aide de Geneviève

L'essentiel des créations est vendu pour le bénéfice du Téléthon qui aura lieu le vingt-neuf novembre prochain.

Projet de réaliser un jeté de canapé à mettre en loterie à la prochaine assemblée générale de l'association.

La section demande le déplacement de l'armoire des arts créatifs actuellement dans le local Pétanque vers le local partagé. Il faudrait avoir l'accord de l'autre association difficile à contacter semble-t-il...

D'autre part, une demande en cours auprès de la Municipalité d'un meuble sous évier ...

(applaudissements)

Les jeux de société (responsable Françoise) :

L'activité a lieu les mercredis (Françoise) et vendredis (Jacky), Françoise fait remarquer que les tables ne sont pas très pratiques pour le tarot ou la belote (trop grandes).

(applaudissements)

Création d'une nouvelle activité « danse en ligne » :

Au vu de la taille de la salle des Ayguades , l'activité est limitée à dix personnes.

Il faudrait une salle 2h par semaine le mardi matin pour pouvoir accueillir plus de pratiquants.

Jean-Marie Lavoué rappelle que les associations de Gruissan ne disposent pas toutes d'un local, il y a beaucoup d'associations à Gruissan par rapport au nombre de salles disponibles... Il faudra faire une demande auprès d'Andrée Doménec. Notre président sollicitera donc un rendez-vous.

La question de la Cotisation par la trésorière :

Le bureau souhaiterait passer la cotisation de douze euros à quatorze euros. Cela fait de nombreuses années que la cotisation n'a pas augmenté. Les frais fixes quant à eux augmentent (banque, blog, assurances...)

D'autre part, il faut penser au renouvellement du matériel, à la pérennisation des moments de convivialité...

Proposition mise au vote : vote pour à l'unanimité
(applaudissements)

Présentation du budget prévisionnel par la trésorière : (Cf. Document joint à ce CR)

L'attention est attirée sur le montant indiqué pour les voyages. Deux voyages de huit jours se profilent sur la saison avec trois sorties d'une journée. Ce dernier est présenté en déficit. A terme, il faudra conserver une réserve de dix mille euros.

Pas de vote !

Le président clos l'assemblée générale et invite les adhérents à l'apéritif

Fin de l'assemblée générale 11h58